

DEPARTEMENT DE LA SOMME

Arrondissement de Péronne

Canton de Roisel

Commune

de

BERNES

80240

Tél. Fax 03 22 86 69 17

Mél. mairie.bernes@laposte.net

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 août 2012

- 19h 15 -

Présents : Melle JAMINON, Mrs DEMAY, LAVALARD, PREVOT, TRUJILLO.

Absents excusés : Mrs FLEURY, LOTELLIER, SARGEANT.

Absent non excusé : Mr. TOSCANO.

TRAVAUX 2012

Abri bus

Le maire communique les devis établis par un artisan local et une entreprise nationale s'élevant tous deux à plus de 4 000 €.

Le Conseil rejette les deux offres et décide de faire réaliser les travaux par l'employé de la Communauté de Communes du Canton de Roisel dans le cadre des Contrats Aidés, réduisant la dépense d'au moins 50%.

Remise en peinture

Toujours dans le cadre des Contrats Aidés, la remise en peinture de la salle de mairie, de l'escalier y accédant et des deux salles de classe a été réalisée.

En ce qui concerne le couloir du secrétariat et de la montée de l'escalier, un devis d'un montant de 2 626 € établi par un artisan local est rejeté par le Conseil. Les travaux sont reportés ultérieurement.

Coût de la main d'œuvre pour l'emploi de Contrats Aidés

Dans l'attente de chiffres précis de la Communauté de Communes de Roisel, employeur des Contrats Aidés mis à disposition des communes, le coût horaire, compte-tenu des subventions départementales, s'élèverait à 2,53 € de l'heure.

La commune aura à régler pour les années 2009, 2010 et 2011 la somme de 3 610 € représentant 1427 heures travaillées. Ces chiffres doivent être confirmés par les services de la Communauté de Communes.

Voirie rurale

3 000 € déjà prévus au budget seront affectés pour la remise en état de chemins ruraux en accord avec les élus des communes riveraines et en partenariat pour les moyens techniques et financiers.

TRAVAUX 2013

Réfection de l'église

Le Maire présente les devis établis par les entreprises contactées et les subventions possibles

	HT	TTC	TVA	Subventions Département 20% <i>Etat 20%</i>	A la charge de la commune
- Plâtrerie - Peinture	67 591 €	80 839 €	13 248 €	13 518 €	67 321 €
- Chauffage – Elect.	14 857 €	17 769 €	2 912 €	2 971 +2971€	11 827 €
- Vitraux	32 086 €	38 375 €	6 289€	6 417 €	31 958 €
	-----	-----	-----	-----	-----
soit un total de	114 534 €	136 988 €	22 449 €	25 877 €	111 106 €

Les subventions envisagées vont être sollicitées auprès des différentes administrations, Etat et Département, ainsi que des aides auprès de l'Evêché et du Député.

La commune ne récupère la TVA que deux ans après la réalisation des travaux et de leur règlement. Un prêt relais peut s'avérer nécessaire.

Pour la réalisation de l'ensemble des travaux, un nouveau prêt devra être réalisé en 2013.

Le maire indique qu'il est possible de réduire le coût des travaux en employant deux agents qui ont déjà fait leurs preuves à l'église d'Hervilly. Ces employés sous contrat de 2 mois renouvelable et sur la base de 25 heures hebdomadaires pourraient réaliser les travaux de plâtrerie. Le coût de la maçonnerie se rapprocherait alors de 20 000 €.

Le Conseil émet un avis favorable à la proposition d'embauche de 2 agents à compter du 15 septembre 2012 et décide de faire réaliser dès 2012 les travaux de plâtrerie, les crédits ayant été prévus au budget primitif.

Les travaux d'électricité et de vitraux seront effectués en 2013 avec la souscription probable d'un emprunt.

QUESTIONS DIVERSES

Démission d'un conseiller municipal

Le Maire informe le Conseil que Monsieur Denis Gilles a remis sa démission de conseiller municipal le 7 juin 2012.

Modification de sens de circulation au lotissement du Château

Il s'avère après deux années de mise en pratique du sens de circulation instauré au lotissement du Château qu'il faut déplacer le sens interdit de l'angle de la rue Jean Frizon et de la rue Blériot à l'angle de la rue Blériot et de la rue Toussaint Loire. Cette nouvelle signalisation facilitera l'accès aux occupants du lotissement. Le Conseil donne son accord.

La séance est levée à 21h 05.

Le Maire.